

#32

MARS 2023

VAISON VENTOUX

infos

JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAISON VENTOUX



LE PROJET DE MICRO-CRÈCHE À RASTEAU

WWW.VAISON-VENTOUX.FR

#ÉDITO



Proche de vous, proche de tous !

Cette nouvelle année démarre avec une forte pression budgétaire pour les finances des intercommunalités et des communes, mêlant restriction des financements publics et inflation galopante. Dans ce contexte, l'usage rigoureux des deniers publics, que nous opérons quotidiennement, prend tout son sens. Je salue ici la précieuse mobilisation quotidienne des élus comme des agents dans cet objectif commun.

Cette politique de rigueur budgétaire va nous permettre de développer l'offre de service public. Ceci, à l'époque où nombre de collectivités locales doivent se résoudre à tirer le frein à main en la matière, parfois même brusquement. Ainsi, nous travaillons au dépôt du permis de construire de la future micro-crèche de Rasteau. En outre, le Relais vacances ouvrira ses portes à toutes les familles dès le printemps ; vous y trouverez informations et soutien, pour préparer les séjours de vos enfants ou vos vacances en famille. Ce service nouveau viendra renforcer les missions intercommunales tournant autour de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité. Enfin, le choix de la maîtrise d'œuvre du projet phare du Pôle culture-jeunesse, à venir à proximité de la Cité scolaire de Vaison-la-Romaine, se fera dans les toutes prochaines semaines. Il constituera le plus gros investissement financier jamais réalisé par notre Communauté de communes.

Plus que jamais, tous les élus de Vaison Ventoux se tiennent quotidiennement à votre entière disposition et à votre écoute. N'hésitez surtout pas à nous solliciter directement en cas de besoin. Je vous souhaite un agréable printemps à toutes et tous.

Vive notre beau bassin de vie, articulé entre Haut-Vaucluse et Drôme provençale !

Bien cordialement.

Jean-François PÉRILHOU
Maire de Vaison-la-Romaine,
Président de la Communauté de
communes Vaison Ventoux,
Conseiller régional
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#SOMMAIRE

DOSSIER

Écrans : si on prenait les choses en main ?



P.04

PETITE ENFANCE

Une micro-crèche intercommunale



P.06

FAMILLES

Création du Relais Vacances Vaison Ventoux



.07

ÉCONOMIE

La ZA de Sablet s'agrandit



P.09

#L'ACTU



- Les Vacances Sportives -

Le saviez-vous ? Pendant les vacances, le service Vaison Ventoux Sports de la Communauté de communes propose aux enfants de 7 à 11 ans de découvrir plusieurs disciplines sportives ! Pour les vacances de Pâques, 3 journées seront proposées dans 3 communes différentes du territoire avec plusieurs activités par jour, dont la pratique du vélo qui se retrouvera dans chaque commune. Un bon moyen de se détendre et de s'initier à des sports que les enfants aimeront peut-être pratiquer ensuite dans les associations ou de s'essayer à des disciplines beaucoup moins courantes, pour le plaisir de la découverte !

Toutes les infos sur
www.vaison-ventoux.fr
 ou au 04 90 28 76 66

#LE CHIFFRE



150 000 €

C'est l'économie qui pourrait être réalisée chaque année si tous les biodéchets étaient sortis de nos poubelles de cuisine !



Découvrez les ateliers numériques

- Espace France Services -

Découvrez les prochains ateliers numériques de l'Espace France Services.

En mars : lundi 27 ou jeudi 30 → Les bases de la retouche d'images.

En avril : lundi 3 ou jeudi 6 → Recherches efficaces sur Internet.

Lundi 10 ou jeudi 13 → Acheter sur Internet en toute sécurité. De 17h30 à 19h les lundis. De 14h30 à 16h les jeudis.

Inscription obligatoire : 04 90 36 52 13 ou vaison-ventoux@france-services.gouv.fr Au siège de la Communauté de communes, 375 avenue Gabriel Péri à Vaison-la-Romaine.



DOSSIER | Santé et bien-être au sein des familles

ÉCRANS : SI ON PRENAIT LES CHOSES EN MAIN ?

Mobiles, tablettes, ordinateurs, consoles, TV... Les écrans sont dans nos vies du matin au soir. Connaissons-nous les conséquences d'un usage aussi massif ? Prenons-nous les bonnes précautions pour ne garder que le positif ?

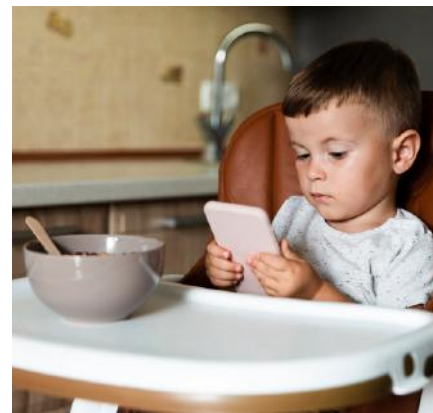
Les outils numériques offrent un potentiel non-négligeable. Pourtant, de nombreux spécialistes alertent quant à l'impact des écrans sur notre santé ou le développement des jeunes enfants lorsqu'ils sont trop ou mal utilisés.

Avant 3 ans : aucun écran

Tout-petit, l'enfant a besoin d'explorer le monde en trois dimensions avec ses cinq sens, d'échanger avec sa famille par le regard ou la parole, de jouer pour s'éveiller. De 0 à 3 ans,

il est donc fortement déconseillé de l'exposer aux écrans. **15 minutes d'écran par jour auraient déjà des effets négatifs sur les tout-petits.** Rester passif devant une vidéo ou cliquer sur une tablette ne leur permet pas de développer toutes leurs capacités sensorielles et cognitives. Les professionnels du milieu éducatif et médical constatent de plus en plus de troubles du langage et des difficultés des jeunes enfants à réaliser les activités de motricité fine (savoir manipuler de petits objets). La surexposition aux écrans est

en cause. Au niveau du langage "un enfant ne peut apprendre à parler que si un humain lui parle face-à-face. Quand c'est à travers un écran, les mots ne captent pas, ne veulent rien dire", explique le docteur Anne-Lise Ducanda.



Plus grand, on fixe des limites

La surconsommation d'écran peut perturber la concentration, le sommeil, les apprentissages, avoir des répercussions sur la santé physique et morale de l'enfant.

→ **De 3 à 6 ans**, il est fortement conseillé de fixer des temps d'écran adaptés à son âge : de 30 minutes à 3 ans à 1 heure maximum par jour à 6 ans. Prévenez-le à l'avance de la durée en lui donnant des repères (« on ne regarde qu'un épisode » et/ou on lui montre sur une horloge à quelle heure ce sera fini). Placez les écrans dans la pièce commune pour que l'enfant ne soit pas seul.

→ **De 6 à 9-10 ans** : pour internet et la console de jeu, il est essentiel de l'accompagner et d'utiliser un contrôle parental. Maintenez des règles claires sur le temps d'écran, parlez avec lui de ce qu'il voit ou fait sur les écrans, évoquez les fake news et évitez les réseaux sociaux (légalement autorisés à partir de 13 ans). Soyez vigilants quant à l'utilisation des jeux vidéo en ligne.



Plus de 82% des mineurs ont été exposés à de la pornographie. 20% des 6-18 ans à une situation de cyberharcèlement.

Pré-ados et ados

L'entrée au collège correspond souvent au moment où l'enfant a son premier smartphone. Viennent les années où les réseaux sociaux prennent une importance grandissante. Parmi les bonnes pratiques : fixez des limites de temps passé sur les applications. Sur Android, la fonctionnalité « bien-être numérique et contrôle parental » permet de fixer pour chaque application le nombre maximal de minutes passées. Sur iPhone, le même principe existe avec le réglage « temps d'écran ». Les paramètres des smartphones peuvent aussi vous permettre d'empêcher une connexion aux réseaux sociaux la nuit pour que l'adolescent ne soit pas tenté de veiller très tard.

Le téléphone peut également être placé en dehors de la chambre le temps du sommeil. Maintenir le dialogue, sensibiliser au cyberharcèlement, parler de la pornographie et être vigilant sur les achats en ligne sont des précautions essentielles.



Un adolescent sur quatre se connecte en pleine nuit sur les réseaux sociaux, selon une étude de l'Observatoire de santé Ile de France - 2020.

JOURNÉE PRÉVENTION ÉCRANS

La Communauté de communes organise une journée de sensibilisation au bon usage des écrans et des outils numériques.

Vendredi 21 avril 2023

→ **En journée**, l'accueil de loisirs La courte échelle et le Club jeunes organisent des ateliers avec les enfants et les ados.

→ **A 18h : Théâtre-Forum par la compagnie RêVolt "Les écrans et nous : si on prenait les choses en main ?"** avec des saynètes d'improvisation. Pour les parents, enfants et adolescents. Suivi d'un échange avec le public et les conseils de Chiara Cuomo, psychologue clinicienne.



Lieu à confirmer. Entrée libre. Toutes les infos sur www.vaison-ventoux.fr

Retrouvez nos flyers « ÉCRANS : les bons gestes s'apprennent dès le plus jeune âge » et nos autres conseils sur www.vaison-ventoux.fr

4 TEMPS SANS ÉCRANS POUR TOUTE LA FAMILLE :

- Pas d'écran le matin.
- Pas d'écran à table.
- Pas d'écran dans la chambre.
- Pas d'écran au moment du coucher.

PETITE ENFANCE | Plus de proximité pour les familles

UNE MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE

La Communauté de communes va construire à Rasteau une nouvelle structure d'accueil pour la petite enfance. Ce service, ouvert à toutes les familles du territoire, facilitera notamment le quotidien de celles travaillant sur des villes comme Orange, Bollène, Valréas ou Carpentras.



Chantal FRITSCH,
Vice-présidente en charge de la petite enfance.

Ce projet de micro-crèche est-il important pour l'intercommunalité ?

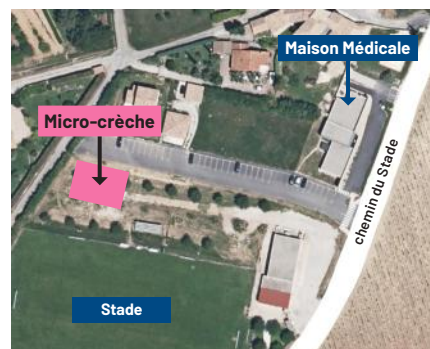
« Oui, c'est l'un de nos grands projets sur le mandat. La Communauté de communes s'efforce d'accompagner au mieux les familles en recherche de mode de garde pour leur tout-petit. À ce jour, deux crèches intercommunales, l'une à Vaison-la-Romaine et l'autre à Sablet, accueillent les enfants de 0 à 3 ans. Notre Relais petite enfance renseigne quant à lui les parents et anime un réseau d'une cinquantaine d'assistantes maternelles qui proposent une formule d'accueil des enfants en petit nombre, chez elles ou au domicile des enfants. Notre objectif est de proposer un éventail de solutions de garde aux familles pour que les parents choisissent la formule qui leur convient le mieux. Dans son organisation, la micro-crèche fonctionnera d'ailleurs en complémentarité avec la crèche intercommunale de Sablet, pour assurer une continuité auprès des familles ».



La micro-crèche : une offre complémentaire

D'une capacité d'accueil plus réduite qu'une crèche traditionnelle, la micro-crèche proposera 12 places pour les enfants de 0 à 3 ans, accueillis dans un groupe unique. Elle complétera l'offre de garde existant déjà en Vaison Ventoux, en apportant plus de proximité sur un secteur géographique qui en avait besoin. Sa construction devrait démarrer fin 2023 pour une ouverture fin 2024. Le bâtiment sera implanté à côté du stade et du centre médical de Rasteau. Les travaux, dont le coût

prévisionnel se chiffre à 600 000 €, recevront notamment le soutien financier de la CAF. C'est le cabinet d'architecture Ecoarchi, de Bollène, qui a été retenu pour le projet.



- Journée festive en famille ! -



Comme chaque année, la Communauté de communes vous donne rendez-vous pour un moment festif à partager en famille. Pour cette édition 2023, ce sont des activités de plein air qui seront proposées pendant toute la journée à l'Espace nature Théos, à Vaison-la-Romaine.

Un large programme d'activités et ateliers culturels ou sportifs, accessibles gratuitement, se déroulera dans ce superbe espace naturel qui dispose de plusieurs infrastructures de loisirs et de sport. L'objectif est de permettre aux enfants et aux parents de partager de bons moments ensemble. Les services enfance-jeunesse de l'intercommunalité seront mobilisés toute la journée pour accueillir les familles.

Rendez-vous le samedi 13 mai de 10 h à 17 h. Gratuit. Buvette et petite restauration sur place. Programme détaillé à venir sur www.vaison-ventoux.fr

FAMILLES | Préparer les vacances

CREATION DU RELAIS VACANCES VAISON VENTOUX

Besoin de conseils pour élaborer vos projets de vacances en famille ou réserver le séjour de vos enfants ? Vous recherchez des informations sur les prestations d'aides aux vacances délivrées par la CAF et la MSA ? Le Relais Vacances sera là pour vous !



Dans le cadre de son action sociale, la Communauté de communes ouvre un Relais Vacances à compter du 1^{er} avril, en partenariat avec la CAF et la MSA. Il s'agit d'un guichet d'information pour vous aider à préparer

vos vacances. Il vous renseignera et vous accompagnera dans votre recherche et la réservation de structures d'accueil agréées pour vos vacances en famille, les colonies ou camps pour votre enfant.

→ **À NOTER** : le Relais Vacances est ouvert à tous : que vous soyez allocataire CAF/MSA ou pas, vous pouvez être accompagné.

→ **OÙ ?** À la Communauté de communes Vaison Ventoux. 375 avenue Gabriel Péri à Vaison-la-Romaine.

→ **QUAND ?** Dès le 5 avril. Les mercredis après-midi de 14 h à 17 h ou sur rendez-vous.

→ **CONTACT** : standard de la Communauté de communes au 04 90 36 16 29, en demandant le Relais Vacances.

ÉCONOMIE | Soutien aux entreprises

LA ZA DE SABLET S'AGRANDIT

Comment soutenir la dynamique économique de notre bassin de vie ? L'un des leviers pour attirer les entreprises ou permettre leur développement est de leur proposer des terrains déjà aménagés. Dans cet objectif, l'intercommunalité lance une nouvelle extension de la ZA Camp Bernard.

L'interco, facilitatrice pour les entreprises

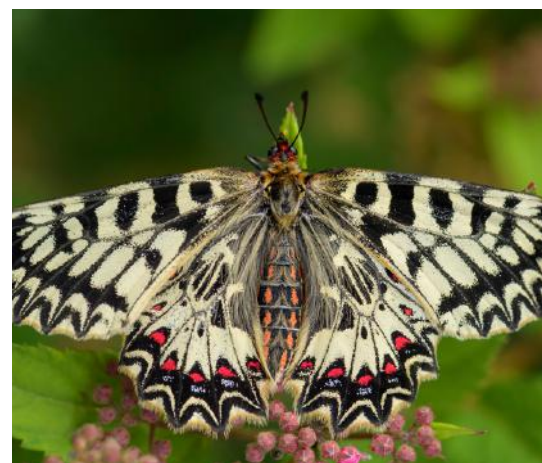
Aujourd'hui, une trentaine d'entreprises sont implantées dans la zone d'activités. La nouvelle extension de 7 hectares devrait permettre de créer une centaine d'emplois. Après avoir acheté de nouveaux terrains, la Communauté de communes a lancé les travaux d'aménagement en novembre 2022. Le chantier devrait être finalisé à l'été 2023. L'objectif est de créer plusieurs lots, prêts à la construction, qui seront vendus aux entrepreneurs sans faire de bénéfice. Il s'agit de réaliser le terrassement, la voirie et le raccordement aux différents réseaux comme l'eau, l'électricité ou la fibre. En prenant à sa charge toutes ces démarches, la Communauté de communes souhaite faciliter autant que possible la tâche des entrepreneurs. À ce jour, 80 % des terrains ont trouvé acquéreur. Les entreprises intéressées font l'objet d'une sélection sur plusieurs critères parmi lesquels, l'emploi qu'elles proposent de créer, la diversité des métiers, le potentiel d'investissement et de développement, la complémentarité de l'activité sur la zone ou encore, la performance environnementale.



Les travaux ont débuté en novembre dernier.

L'environnement au cœur du projet

La Communauté de communes porte une attention particulière à l'intégration paysagère de ses zones d'activités, au respect des ressources naturelles et de la biodiversité. Une démarche reconnue par différents labels décernés à la ZA Camp Bernard comme celui d'Ecoparc en 2012 ou la reconnaissance de Parc engagé « label Parc + » reçu en 2020. Pour cette nouvelle extension, une étude environnementale lancée en mars 2021 comprenait la réalisation d'un diagnostic écologique. Celui-ci a permis de localiser la présence d'une plante hôte du papillon « La Diane », une espèce qu'il convient de protéger. Cette particularité, et le besoin de préserver les espèces d'oiseaux locales, ont amené l'intercommunalité à préserver 1 hectare en espaces naturels, à redéfinir le périmètre de l'extension et à recomposer les lots au nord et au sud.



Papillon Diane, l'une des espèces qui a amené à remodeler le projet d'aménagement.



Dans le cadre de la stratégie économique en Vaison Ventoux, la consommation d'espaces dédiés à l'implantation d'activités économiques a été fixée à 14 hectares d'ici 2035 pour préserver un équilibre avec les terres agricoles et respecter les objectifs de zéro artificialisation nette en 2050.

TRAVAUX | Fonds de concours intercommunal

L'INTERCO AIDE NOS COMMUNES

Nos communes rurales ont toutes besoin de réaliser des travaux de rénovation ou de créer de nouvelles infrastructures pour délivrer les services attendus par leurs administrés. Mais force est d'avouer que leurs ressources financières diminuent comme peau de chagrin et l'inflation actuelle n'arrange pas la situation... Avec la création du Fonds de concours intercommunal, la Communauté de communes soutient financièrement nos villages pour leur permettre de réaliser certains projets.

À MOLLANS-SUR-OUVÈZE



12 920 € ont été attribués par l'intercommunalité pour la réfection du mur en pierres sèches sous le château et la création d'un point d'apport volontaire des déchets dans le cadre de l'agrandissement de la caserne des pompiers. Cette enveloppe financière servira également à l'installation d'équipements (signalétique, tables de pique-nique...) sur le trajet de la future véloroute de l'Ouvèze.



À VILLEDIEU

4 000 € ont été attribués par l'intercommunalité pour la sécurisation de l'espace de loisirs Gustave Daladier (tennis, skatepark...) afin de lutter contre les incivilités et la vétusté. Des caméras de surveillance et une barrière ont pu être installées.



À SAVOILLANS

5 000 € ont été attribués par l'intercommunalité pour aider à financer la fabrication et la pose d'une structure porteuse à l'entrée de l'église permettant d'installer un orgue, ainsi que la création d'un escalier qui donne accès à la mezzanine.



#L'INTERCO À VOS CÔTÉS



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Vous avez un enfant âgé de 0 à 6 ans ? On vous y attend !

Connaissez-vous le Lieu d'accueil enfants-parents, ou LAEP ? À l'origine, c'est un espace de rencontre et d'échange créé par la Communauté de communes au sein du Pôle petite enfance intercommunal situé à Vaison-la-Romaine, qui comprend également la crèche Les Ecureuils et le Relais Petite Enfance. Les rencontres conviviales qui y sont organisées sont ouvertes à tous les parents souhaitant venir avec leur enfant de 0 à 6 ans. Un grand-parent, un oncle ou une tante peut aussi venir avec un enfant de cet âge ! **L'accès est gratuit et sans inscription. On vient et on repart quand on veut pendant la séance.** En partageant un café avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance, les adultes prennent le temps de souffler et d'échanger. Les enfants, quant à eux, profitent de ce moment de jeu et se sociabilisent. Alors, n'hésitez plus !



→ Nouveauté : à partir du 30 mars, le LAEP se déplace aussi sur le territoire pour plus de proximité ! Tous les derniers jeudis du mois, rendez-vous au Foyer rural de Séguret de 9 h à 11 h. Les autres jeudis et tous les lundis de 9 h à 11 h, c'est donc au sein du Pôle petite enfance intercommunal que ça se passe, dans les locaux du LAEP, au 147 impasse des Cerisiers à Vaison-la-Romaine. Contact : 04 90 62 76 18 ou laep@vaison-ventoux.fr



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST 10^{ème} édition « Tous au compost ! »

Au 1^{er} janvier 2024, chacun de nous aura l'obligation de trier ses biodéchets. Qu'est-ce que cela signifie ? On ne devra plus mettre ses épluchures de légumes, ses restes de repas ou ses fruits abîmés dans la poubelle de cuisine. Pour y arriver, l'une des solutions est de composter ! L'intérêt ? En assurant la décomposition des biodéchets, ce procédé naturel diminue la quantité des déchets à traiter : c'est économique, vertueux pour l'environnement et produit un engrais naturel riche !



La Communauté de communes vous accompagne et vous donne rendez-vous le samedi 1^{er} avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h à la déchetterie intercommunale de Vaison-la-Romaine :

→ **Distribution gratuite de compost** : vous serez étonnés par les vertus de cet engrais naturel ! Pensez à apporter votre contenant (cabas, seau, bidon...) et une pelle. 200 litres maxi par foyer. *Réservé aux habitants du territoire.*

→ **Repartez avec votre bac à compost à un tarif préférentiel** : pour composter dans votre jardin, l'intercommunalité vous propose un bac en bois de 400 litres à 25€.

Vous n'avez pas de jardin ? Au printemps, la Communauté de communes va déployer un site de compostage collectif dans toutes les communes en Vaison Ventoux. *Vous serez informés de leur localisation sur www.vaison-ventoux.fr*

FORUM DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE 1000 idées pour réutiliser, réparer, rénover !

L'ADEC-PV, Association pour le développement de l'économie circulaire en Pays de Vaison, qui gère la ressourcerie La Musardière à Vaison-la-Romaine, souhaite organiser un forum de l'économie circulaire le 3 juin prochain. La Communauté de communes sera partenaire de l'événement. Ouvert à tous publics, cette rencontre proposera notamment des expositions d'objets en matériel de récup', des démonstrations (compostage, relooking de vêtements, cuisine anti-gaspi, uplooking de meubles...), des animations et ateliers, des conférences (jardins secs, zéro déchet, mode jetable...), des ventes d'objets et de livres, la présence de professionnels de la réparation (retoucherie, rémouleur, réparateur d'appareils électroménagers...) et bien d'autres animations festives !

→ **Appel à contribution** : vous avez une activité professionnelle en rapport avec la réparation d'objets, la création artisanale ou artistique à partir de matériaux récupérés ou la cuisine anti-gaspi ? **N'hésitez pas à contacter Alain Delacour, de l'ADEC-PV, au 06 42 28 36 70 en vue d'une éventuelle participation.**



ZOOM SUR :

Les rendez-vous
à ne pas manquer !



30 mars

Début des
ateliers du LAEP
à Séguret
Voir p. 10

1er avril

Distribution
gratuite
de compost
Voir p. 11

5 avril

Ouverture du
Relais Vacances
Vaison Ventoux
Voir p. 7

21 avril

Journée de
prévention
sur les écrans
Voir p. 5

13 mai

Journée
festive
en famille !
Voir p. 7



@VaisonVentoux



ccvaisonventoux



@CCVaisonVentoux